

LES DIFFERENTES AIDES DE L'ETAT

2022

PRIMES ÉNERGIE

POUR TOUS

Demande à faire depuis PrimesEnergie.fr



Jusqu'à
4 750€
de Primes Énergie
Chauffage



MAPRIMERÉNOV'



- ▷ revenus du ménage
- ▷ travaux réalisés

Demande à faire depuis le site dédié
maprimerenov.gouv.fr

Jusqu'à 10 000€*

* installation d'une pompe à chaleur géothermique pour un ménage très précaire

TVA taux réduit

Travaux d'amélioration, de transformation,
d'aménagement et d'entretien sur les
logement de plus de 2 ans.



5.5%

ou

10%

Eco PTZ



Financez vos travaux
de rénovation
énergétique de
chauffage
et
isolation



EDILKAMIN

Des aides différentes en fonction de vos revenus

L'attribution de certaines aides est conditionnée à des plafonds de ressources.

1. Ma PrimeRenov' pour tous les ménages
2. Ma PrimeRenov' sérénité
3. Prime Coup de Pouce
4. Les certificats d'économie d'Energie (CEE) / Prime Energie
5. TVA 5,5%
6. Eco prêt à taux zéro
7. Aides locales

1. Ma PrimeRénov' pour tous les ménages

Ma PrimeRénov' 2022 pour tous les ménages en fonction du niveau des revenus classé selon 4 couleurs (du plus modeste au plus aisé: **Bleu**, **Jaune**, **Violet** et **Rose**). Ci-dessous les conditions pour y accéder avec quelques modifications par rapport à 2021:

- Concernera que les logements de plus de 15 ans
- Durée minimale d'occupation à 8 mois par an
- Doit être demandé avant le début des travaux
- Travaux réalisés par un professionnel RGE
- Une éligibilité ouverte aux propriétaires bailleurs ainsi qu'aux copropriétés avec [Ma Prime Renov copropriétés](#)

Qu'est ce que Ma PrimeRénov'?

- ✓ Une prime forfaitaire et non une réduction d'impôt
- ✓ Est une prime forfaitaire selon la tranche de revenu si travaux réalisés par des entreprises ou professionnels RGE (Reconnu garant de l'environnement)

Barème de couleurs MaPrimeRénov' en France (hors Ile-de-France)				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Bleu	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Jaune	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Violet	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Rose
1	jusqu'à 15 262 €	jusqu'à 19 565 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 22 320 €	jusqu'à 28 614 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 844 €	jusqu'à 34 411 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 31 359 €	jusqu'à 40 201 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 35 894 €	jusqu'à 46 015 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	4 526 €	5 797 €	8 744 €	8 744 €

Source : Ministère de la Transition écologique

Barème de couleurs MaPrimeRénov' en Ile-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Bleu	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Jaune	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Violet	Revenus annuels pour être éligible à MaPrimeRénov' Rose
1	jusqu'à 21 123 €	jusqu'à 25 714 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 31 003 €	jusqu'à 37 739 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 37 232 €	jusqu'à 45 326 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 43 472 €	jusqu'à 52 925 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 49 736 €	jusqu'à 60 546 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	6 253 €	7 613 €	11 455 €	11 455 €

Source : Ministère de la Transition écologique

➡ [Simulation prime énergie - Calculez votre prime énergie ! \(primesenergie.fr\)](#)

2. Ma PrimeRénov' sérénité

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, l'aide de l'Anah « Habiter mieux sérénité » a disparu au profit de ma PrimeRénov' Sérénité.

Quels sont les conditions pour y bénéficier?

- Être propriétaire du logement dans lequel vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation et l'occuper au quotidien
- Le logement doit avoir plus de 15 ans lors du dépôt de dossier
- Les travaux de rénovation réalisées doivent permettre un gain énergétique minimum de 35% attesté par une évaluation énergétique du logement concerné
- Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par un professionnel RGE (Reconnu garant de l'environnement)
- Les bénéficiaires ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources bleu (ménages très modestes, jusqu'à 50% du montant) ou jaune (ménages modestes, jusqu'à 30% du montant).

Plafonds de ressources hors Île-de-France (Revenu fiscal de référence)

Composition du foyer	Bleu	Jaune
1 personne	Jusqu'à 15.262 €	Jusqu'à 19.565 €
2 personnes	Jusqu'à 22.320 €	Jusqu'à 28.614 €
3 personnes	Jusqu'à 26.844 €	Jusqu'à 34.411 €
4 personnes	Jusqu'à 31.359 €	Jusqu'à 40.201 €
5 personnes	Jusqu'à 35.894 €	Jusqu'à 46.015 €
Par personne supplémentaire	+ 4.526 €	+ 5.797 €

Plafonds de ressources en Île-de-France (Revenu fiscal de référence)

Composition du foyer	Bleu	Jaune
1 personne	Jusqu'à 21.123 €	Jusqu'à 25.714 €
2 personnes	Jusqu'à 31.003 €	Jusqu'à 37.739 €
3 personnes	Jusqu'à 37.232 €	Jusqu'à 45.326 €
4 personnes	Jusqu'à 43.472 €	Jusqu'à 52.925 €
5 personnes	Jusqu'à 49.736 €	Jusqu'à 60.546 €
Par personne supplémentaire	+ 6.253 €	+ 7.614 €

3. Prime coup de pouce économies d'énergie

La prime coup de pouce économie d'énergie se décline en deux aides :

- la prime Coup de pouce chauffage
- La prime coup de pouce isolation.

Il permet de payer des dépenses pour le remplacement de son chauffage ou d'isolation dans son logement.

Tous les ménages peuvent en bénéficier, que vous soyez propriétaire ou locataire, de votre logement. Dans ce dernier cas vous devez tout de même recevoir l'accord du propriétaire. L'aide est disponible aussi bien pour les **résidences principales** que **secondaires**. L'aide est **sans conditions de ressources**. Toutefois, les montants de prime sont calculés **en fonction du niveau de ressources du foyer** afin d'apporter une aide plus importante aux ménages les plus modestes

	Chaudière biomasse performante	Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau	Système solaire combiné	Pompe à chaleur hybride	Raccordement à un réseau de chaleur EnR&R	Chaudière au gaz à très haute performance énergétique	Appareil de chauffage au bois très performant	Convecteur électrique fixe par un appareil électrique très performant
Prime ménage modeste	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	700 €	1 200 €	800 €	100 €
Prime autres ménages	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	450 €	600	500 €	50 €

4. Les certificats d'économie d'Énergie (CEE) / Prime Énergie

1

Pour qui?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Locataires

2

Quel Professionnel?

Avant d'accepter le devis, vérifiez bien que le professionnel est qualifié RGE lorsque cette qualification est requise

3

Pour quels travaux?

Pour bénéficier des CEE, les travaux doivent permettre d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement et faire partie de la [liste des opérations standardisées](#)

4

Quand faire la demande?

Il est impératif d'avoir signé un contrat avec le fournisseur d'énergie avant d'accepter le devis. Si le devis est signé avant de faire la demande d'aide CEE, vous ne pourrez plus en bénéficier.

4. Les certificats d'économie d'Énergie (CEE) / Prime Énergie

Comparatif	Prime CEE classique	Prime CEE Coup de pouce
<u>Travaux éligibles</u>	Plus de 200 opérations dans tous les secteurs (agricole, tertiaire, résidentiel, industriel...)	Une douzaine d'opérations résidentielles d'isolation, de chauffage et de rénovation globale
<u>Condition de revenus</u>	Aucune condition de revenus	Aucune condition de revenus, mais les foyers dont le Revenu Fiscal de Référence ne dépasse pas un certain plafond profitent d'un bonus
<u>Calcul du montant</u>	En fonction de l'efficacité des travaux effectués (économies d'énergie engendrées)	2 montants forfaitaires possibles pour chaque type d'action, en fonction des revenus du demandeur (RFR de l'année n-2) : • Une prime pour les ménages intermédiaires et aisés • Une prime bonifiée pour les ménages modestes

Le chèque énergie s'adresse aux ménages en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire à ceux qui consacrent **plus de 10 % de leur budget** à payer leur facture d'énergie. Il est attribué pour une année en fonction des ressources fiscales et de la composition du ménage.

La valeur du chèque énergie varie de 48 € à 277 € TTC en fonction du revenu fiscal de référence (RFR) du ménage et du nombre d'unités de consommation (la première personne du ménage compte pour 1 UC, la deuxième pour 0,5 et les personnes suivantes comptent chacune pour 0,3).

SIMULATION:

<https://www.primesenergie.fr/simulation-primes-energie>

5. La TVA 5,5%

La TVA à taux réduit

Un taux à 5,5% pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique

Le taux de TVA appliqué aux travaux de rénovation est généralement de 10%. Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ce taux est réduit à 5,5%.

Qui peut en bénéficier ?

- ▶ les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires,
- ▶ les locataires et occupants à titre gratuit,
- ▶ les sociétés civiles immobilières.

Le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans. Il peut être occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

6. Eco prêt à taux zéro

Bonne nouvelle ! L'éco-prêt à taux zéro, qui devait prendre fin au 31 décembre 2021, est prolongé de deux ans.

Ce dispositif, qui permet d'obtenir un prêt pour financer ses travaux de rénovation sans avoir à payer d'intérêts, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023. Il est assorti de quelques modifications. Tout d'abord, le plafond de l'éco-PTZ passe de 30 000 à 50 000 euros pour les [rénovations globales](#), c'est-à-dire lorsque l'emprunteur se lance dans un bouquet de travaux et non un simple geste de rénovation. Dans ce cas, la durée maximale du prêt est même poussée à 20 ans, contre 15 ans précédemment.

Pour réaliser ces importants travaux de rénovation énergétique, il est essentiel de procéder étape par étape, après avoir budgétisé l'ensemble :

- travaux d'isolation (mur, sol, toit) ;
- changement du système de chauffage (pompe à chaleur, poêle à granules, etc.) ;
- remplacement des ouvertures (fenêtres, portes).

7. Les aides des collectivités locales

Au-delà des aides nationales, il existe aussi de nombreuses **aides locales** pour **améliorer la performance énergétique de votre logement**.

Afin de trouver les aides proposées par votre région ou votre commune, l'[Agence nationale pour l'information sur le logement \(ANIL\)](https://www.anil.org/) met à votre disposition un **outil** qui recense ces aides sur l'ensemble du territoire.



<https://www.anil.org/aides-locales-travaux/>

8. Le cumul des dispositifs en un coup d'oeil

Modalité de cumul des différentes aides à la rénovation énergétique en 2021											
Aides	Prime Energie Monexpert	MaPrimeRénov'	MaPrimeRénov' Sérénité	Chèque énergie	TVA 5,5%	Eco PTZ	Aides des collectivités locales	Exonération de taxe foncière	Réduction d'impôts Denormandie	Aide d'Action Logement	Prêt avance rénovation
Prime Energie Monexpert	-	✓	✗	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
MaPrimeRénov'	✓	-	✗	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
MaPrimeRénov' Sérénité	✗	✗	-	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
Chèque énergie	✓	✓	✓	-	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
TVA 5,5%	✓	✓	✓	✓	-	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
Eco PTZ	✓	✓	✓	✓	✓	-	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	✓
Aides des collectivités locales	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	-	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide	En fonction de l'aide
Exonération de taxe foncière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	-	✓	✓	✓
Réduction d'impôts Denormandie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	-	✓	✓
Aide d'Action Logement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	-	✓
Prêt avance rénovation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	En fonction de l'aide	✓	✓	✓	-